

Lettre aux Diacres permanents 10 août 2009

Chers Diacres permanents,

L'Église découvre toujours plus la richesse inestimable du diaconat permanent. Lorsque les Évêques viennent à la Congrégation pour le Clergé, à l'occasion des visites « ad limina », le thème du diaconat, entre autres, est habituellement abordé et les Évêques sont généralement très contents et pleins d'espérance à votre égard, Diacres permanents. Ceci nous comble tous de joie. L'Église vous remercie et reconnaît votre don et la qualité de votre engagement ministériel. Elle veut aussi vous encourager sur la voie de la sanctification personnelle, de la vie de prière et de la spiritualité diaconale. A vous aussi on peut appliquer ce que le Pape a dit aux Prêtres pour l'Année Sacerdotale : il faut « favoriser cette tension des Prêtres vers la perfection spirituelle, dont dépend surtout l'efficacité de leur ministère » (discours du 16.3.09).

Aujourd'hui, en la fête de saint Laurent, diacre et martyr, je voudrais vous inviter à deux réflexions. Une sur votre ministère de la Parole, l'autre sur votre ministère de la Charité.

Nous nous souvenons encore avec gratitude du Synode sur la Parole de Dieu qui a été célébré en octobre de l'année dernière. Ministres ordonnés, nous avons reçu du Seigneur, par la médiation de l'Église, la charge de prêcher la Parole de Dieu jusqu'aux confins de la terre, en annonçant à toute créature la personne de Jésus Christ mort et ressuscité, Sa Parole et Son Règne. Comme l'a affirmé le Message final du Synode, cette Parole a une voix, la Révélation, un visage, Jésus Christ, et une route, la Mission. Connaître la Révélation, adhérer de façon inconditionnelle à Jésus Christ, comme un disciple passionné et amoureux, partir de Jésus et avec Lui pour la Mission, voilà ce qu'on attend, de façon décidée et sans réserve aucune, d'un Diacre permanent. Du bon disciple naît le bon missionnaire.

Le ministère de la Parole, d'une manière spéciale pour les Diacres, trouve en saint Etienne, diacre et martyr, un grand modèle, et exige des ministres ordonnés un effort constant pour l'étudier et la faire sienne en même temps qu'ils la proclament aux autres. La méditation, sous forme de « lectio divina », c'est-à-dire de lecture priante, est aujourd'hui une voie toujours plus parcourue et conseillée pour comprendre, assimiler et vivre la Parole de Dieu. La formation intellectuelle, théologique et pastorale est aussi un défi de toute la vie. La qualité et la mise à jour du ministère de la Parole dépend beaucoup de cette formation approfondie.

Nous sommes dans l'attente, dans un futur proche, du document du Saint Père sur les conclusions du Synode sur la Parole de Dieu. Il devra être accueilli avec une disponibilité de cœur et un engagement conséquent d'approfondissement.

La seconde réflexion concerne le ministère de la Charité, dont le grand modèle est saint Laurent, diacre et martyr. Le diaconat prend ses racines dans l'organisation ecclésiale de la charité, dans l'Église primitive. A Rome, au IIIème siècle, période des grandes persécutions chrétiennes, on voit apparaître la figure extraordinaire de saint Laurent, archidiacre du Pape saint Sixte II et son fiduciaire dans l'administration des biens de la communauté. Notre bienaimé Pape Benoît XVI dit de saint Laurent : « Sa sollicitude pour les pauvres, le service généreux qu'il rendit à l'Église de Rome dans le domaine de l'assistance et de la charité, la fidélité au Pape, qu'il a poussée jusqu'à vouloir le suivre dans l'épreuve suprême du martyre, et le témoignage héroïque du sang, rendu peu de jours auparavant seulement, sont des faits universellement connus » (homélie dans la Basilique de saint Laurent, le 30.11.08). On connaît aussi l'affirmation de saint Laurent : « La richesse de l'Église, ce sont les pauvres ». Il leur venait en aide avec une grande générosité. Voici un exemple encore actuel pour les Diacres permanents. Les pauvres, nous devons les aimer d'un amour préférentiel, comme Jésus Christ. Leur être solidaires. Essayer de construire une société juste, fraternelle, pacifique. Que la récente lettre encyclique de Benoît XVI, « Caritas in veritate » (la charité dans la vérité), soit notre guide actuel. Dans cette encyclique, le Saint Père affirme ce principe fondamental : « la charité est la voie maîtresse de la doctrine de l'Église » (n. 2). Les Diacres s'identifient de façon toute spéciale avec la charité. Les pauvres constituent une de leurs préoccupations quotidiennes et l'objet de leur sollicitude infatigable. On ne comprendrait pas un Diacre qui ne s'engagerait pas personnellement dans la charité et dans la solidarité envers les pauvres qui, aujourd'hui, se multiplient à nouveau.

Très chers Diacres permanents, que Dieu vous bénisse de tout son amour et qu'il vous rende heureux dans votre vocation et votre mission! Je salue avec respect et admiration les épouses et les enfants de ceux qui, parmi vous, sont mariés. L'Église les remercie pour le soutien et la collaboration multiforme qu'ils apportent à leurs époux et à leurs pères dans le ministère diaconal. De plus, l'Année Sacerdotale nous invite à dire à nos prêtres très chers combien nous les apprécions et prions avec eux et pour eux!

Du Vatican, 10 août 2009 (fête de saint Laurent, diacre et martyr).

Cardinal Cláudio Hummes Archevêque émérite de São Paolo Préfet de la Congrégation pour le Clergé